

Rapport annuel 2020-2021

Infatigables guerrières



CENTRE D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE
LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL

www.calacs.ca

613-789-8096

La pandémie COVID-19 : une tempête pas comme les autres

Si nous vivons toutes et tous la même tempête qu'est la pandémie de la COVID-19, nous ne sommes certainement pas toutes et tous dans le même bateau. Les iniquités sociales et le sexisme font en sorte que plusieurs personnes vivent la pandémie différemment. Les effets néfastes de la COVID-19, notamment les conséquences secondaires liées aux précautions sanitaires mises en place tels que le confinement social et la fermeture de maints services, ont eu un impact particulier sur les femmes francophones survivantes d'agressions sexuelles. Plusieurs d'entre elles se retrouvent en confinement avec leurs agresseurs. Sinon, elles peuvent faire l'expérience d'un isolement profond qui leur fait revivre le stress et la douleur de leurs agressions. Dans de telles situations, le trauma qu'elles vivent déjà est exacerbé.

C'est pour cette raison qu'en dépit de la pandémie, le CALACS n'a jamais cessé ses services, et ce, depuis 26 ans !

À la lumière de la pandémie, les effets du patriarcat sont d'autant plus évidents. Depuis 26 ans, le CALACS est un phare au milieu de la tempête ; son équipe accompagne les survivantes et continue de militer. Ses efforts sont d'autant plus importants en contexte de pandémie. La lumière du phare qu'est le CALACS rayonne malgré la tempête de sorte à faire briller les principes féministes : l'accessibilité, l'intégrité, le respect et l'engagement.

Le Conseil d'Administration remercie et félicite les membres de l'équipe de travail du CALACS. Depuis plus de 25 ans, le CALACS navigue les eaux tempétueuses du patriarcat, des restrictions budgétaires, de la violence faite aux femmes et surtout du dénigrement de la francophonie. La COVID-19 ajoute à cela une complexité que le CALACS surmonte grâce à ses outils, sa persévérance et ses membres. La tempête n'abattrait pas l'élan du CALACS ; guidées par les principes du féminisme, les membres de l'équipe de travail percent les ténèbres de la tempête dans le but d'accompagner les survivantes et de lutter contre les injustices sociales commises à l'égard des femmes, et ce, souvent en vivant elles-mêmes leurs propres défis liés à la pandémie.

Le présent rapport annuel témoigne de la lumière du phare qu'est le CALACS ; les réalisations de son équipe de travail sont nombreuses, comme le sont les survivantes qui dépendent de leurs services.

Le CALACS offre une variété de services inclusifs qui répondent aux besoins de la communauté francophone

Une adaptation sans précédent de notre offre de services

L'état d'urgence décrété à cause de la COVID a obligé l'équipe du CALACS à réorganiser leurs façons de faire et à offrir les services tout en assurant un environnement accessible et sécuritaire pour les survivantes et les employées. Même si le monde était au ralenti, les agressions sexuelles, elles, n'ont pas pris de pause.

Les employées du CALACS ont dû rapidement mettre en place un service de première ligne par télétravail. Chaque intervenante a organisé un lieu confidentiel dans sa demeure afin de répondre aux besoins des survivantes d'agression sexuelle. Au début, les services ont été offerts par téléphone, le temps que la coordonnatrice des services d'intervention puisse faire la mise en place des logiciels et procédures pour les visioconférences. Un plan d'offre de services et un contrat de confidentialité, accompagné de nouvelles procédures pour le travail en visioconférence ont rapidement été développés. L'équipe du CALACS a fait face à de nouveaux défis et a trouvé rapidement des solutions. Par exemple, certaines survivantes ont un système téléphonique qui n'accepte pas les appels provenant d'un numéro confidentiel. Le CALACS a donc adhéré à un nouveau système de téléphonie pour pouvoir joindre ces femmes et a aussi fourni des cellulaires à toutes les intervenantes.

Au début, les intervenantes offraient de l'intervention individuelle en plus d'offrir un soutien additionnel à plusieurs survivantes, ce qui était trop. Malheureusement, plusieurs survivantes d'agression sexuelle ne trouvaient pas les services de la ligne [Fem'aide](#) suffisamment sécurisant pour les crises qui se sont déclenchées avec la pandémie.

Compte tenu, qu'au début de la pandémie, il n'y avait pas de demandes pour des ateliers, la coordonnatrice des services de prévention sensibilisation s'est vu mettre de côté certaines de ses fonctions afin d'assurer un soutien additionnel aux services de première ligne. Le CALACS a mis en place une formation virtuelle pour 2 employées et 2 militantes afin qu'elles puissent aussi offrir ce soutien additionnel. Les intervenantes du CALACS déclarent n'avoir jamais été témoin d'autant de crise en même temps. Elles devaient à la fois répondre à ces crises en plus de s'habituer à un modèle d'offre de services virtuels.

Le CALACS a immédiatement évalué la mise en place des moyens pour répondre aux nombreuses demandes des survivantes. L'équipe s'est organisée et a mis en place une série de rencontres de groupe à raison d'une par semaine sur zoom afin de briser l'isolement et de contrer les nombreuses conséquences de la pandémie. Cela a permis aux survivantes de se connecter et d'établir un réseau d'entraide entre elles. Les rencontres de groupe sur zoom ont été utilisées par une dizaine de femmes chaque semaine. Le CALACS a créé et publié chaque semaine des messages en visuel sur ses médias sociaux pour soutenir les survivantes. Les employées du CALACS étaient ainsi partout là où elles pouvaient même si leur fatigue était palpable.

À l'automne, le CALACS a pu recommencer à offrir des ateliers sur divers thèmes: la sécurité, le besoin de liberté, les bienfaits des huiles essentielles, la fabrication d'un capteur de rêve, etc. La technique de recrutement pour les ateliers mise en place est très efficace et permet de rejoindre les femmes et les encourager à participer aux ateliers.



Par ailleurs, le CALACS a obtenu du financement pour l'achat de tablettes et d'écouteurs pour les survivantes qui n'ont pas l'équipement nécessaire pour accéder aux services virtuels. Il a également mis en place un soutien pour guider certaines survivantes dans l'utilisation d'une tablette. Finalement, l'équipe du CALACS a revu sa façon d'évaluer et de répartir le nombre de femmes qui étaient sur la liste d'attente en tenant compte de plusieurs facteurs et non seulement sur une base de première arrivée. Avec le peu d'information que le CALACS avait au début du confinement et les mesures qui étaient annoncées de semaine en semaine, les employées sont demeurées attentives aux annonces et ont adapté leurs services et leurs façons de faire de manière continue. Des procédures portant sur le travail à domicile et le travail dans les locaux ont été rédigées, un plan de réaménagement du centre a été actualisé permettant ainsi de respecter les consignes sanitaires et de distanciation lors d'un éventuel retour dans les locaux du Centre. L'été 2020 a été très occupé par la conception d'outils de signalisation et l'achat de matériel spécialisé : plexiglass, lavabo portatif, désinfectant, couvre fauteuil, etc. L'équipe du CALACS a voulu garder un environnement accueillant malgré le réaménagement, les consignes et la signalisation qu'imposent les circonstances de la pandémie.



Quelques mois avant le début du confinement, le CALACS avait entamé un virage sans papier. La pandémie a accéléré ce travail et au cours de la dernière année, les archives et

les documents papier ont été numérisés. Beaucoup de temps et de ressources ont été investis dans la recherche, la programmation et la formation à l'utilisation d'un nouveau système informatique pour assurer la sécurité lors du partage des dossiers de façon sécuritaire. Les nouveaux besoins créés par la pandémie notamment ceux liés à l'informatique, ont ajouté beaucoup de pression, de travail et de stress sur les épaules des employées. La gestionnaire et les coordonnatrices se sont retrouvées malgré elles, à faire du dépannage informatique, à apprendre le fonctionnement de logiciels et d'applications et à transmettre les apprentissages aux intervenantes. Bien que le CALACS ait pu compter sur les services d'une formatrice pour des formations sur mesure et d'une compagnie en informatique, l'ajout de travail et le stress chez les employées n'a pas été négligeable.

Les impacts de la crise pandémique chez les survivantes

Pour plusieurs survivantes, l'accès aux services du CALACS était jalonné d'obstacles, car certaines vivaient avec les agresseurs et il leur était impossible d'avoir un lieu sécuritaire pour leurs rendez-vous virtuels avec une intervenante. Le soutien additionnel était crucial pour répondre aux nombreuses demandes d'aide et aux répercussions de la pandémie auprès d'un grand nombre de survivantes, de divers horizons :

À cause du confinement et de ses impacts, les 3/4 des femmes qui arrivaient à la fin de leur suivi avec le CALACS se retrouvaient confrontées une nouvelle fois à des situations difficiles. Par exemple: contacts avec l'agresseur de leur enfance qui est vieux et qui nécessite des soins ; isolement ; services communautaires interrompus ; gardiennage et banque alimentaire plus disponibles ; travail interrompu; certaines femmes se retrouvent avec le proxénète et leur vie sont mises en danger par les contacts récurrents avec divers clients (prostitution et haut risque de transmission du covid) ; les plaintes à la police, aux droits de la personne ou à la CIVAC sont interrompues ; plusieurs survivantes se retrouvent enfermées dans la maison (reviviscence des situations abusives) ; hausse de consommation de substances; incapacité d'utiliser un ordinateur pour certaines femmes âgées ; pas d'argent pour acheter un ordinateur ou même des écouteurs, accès à internet limité; SSPT augmenté par la crise (la peur de mourir revient souvent) ; difficulté de concentration pour la révision de lettres et documents pour les dossiers judiciaires ; impuissance et sentiment d'être

abandonnée par la société; augmentation de la violence par le conjoint ; perte des gens proches et impossibilité de faire ses adieux ; augmentation du nombre de plans de sécurité préparés et adaptés à la situation pandémique ; non recours aux services d'urgence (hôpital, police, santé) par peur d'attraper la covid ; le dilemme de devoir choisir entre attraper la Covid ou bien être violée ; maux physiques à cause des émotions intenses ; pas de contact avec des proches ; augmentation de tentative de suicide et d'automutilation ; certaines victimes de la traite n'ont plus de contact avec leur famille car le proxénète était un membre de la famille ; d'autres ont dû quitter leur programme d'études car la prostitution se produisait dans l'établissement scolaire ; la plupart ont peur de porter plainte; certaines déménagent souvent et rapidement par mesure de sécurité.

Les intervenantes du CALACS étaient là pour les aider à survivre à ces impacts et ces vulnérabilités qui reflètent l'instabilité du milieu de vie et le manque de facteurs de protection. Avec la pandémie, le confinement et toutes les mesures sanitaires et économiques mises en place, l'équipe du CALACS peut témoigner que les situations en lien avec le trafic sur internet ont augmenté.

Dès le début de la pandémie, le CALACS a documenté les situations particulières qui, à cause de la Covid, ont augmenté de manière inquiétante. Le nombre de demandes de services n'a pas tellement augmenté, impact de la pandémie qui aura des répercussions sur les services et les employées lorsque tout reviendra à la normale. Au fil des mois, la majorité des survivantes s'accommode de l'intervention virtuelle, elles se sentent davantage en sécurité pour recevoir des services à distance. Pour d'autres, c'est très difficile car elles vivent avec les agresseurs. Les intervenantes du CALACS gèrent davantage de crises de stress et d'anxiété qui sont d'un niveau plus élevé. Certaines se sentent davantage en danger car elles trouvent que leur vulnérabilité est plus visible quand elles demeurent seules. Par exemple, une femme a été suivie et violée dans son appartement. Il est important de noter que les femmes ne manquent jamais leur rendez-vous et souvent les entretiens débordent en termes de temps.

La diversité tant chez les employées que chez les usagères

Le CALACS a reçu davantage de demandes provenant de femmes de diversité culturelle et de femmes ayant un handicap cette année. Aussi, le CALACS dispose d'une belle représentation de la diversité au sein des employées, ce qui lui permet d'offrir un service encore plus adapté aux survivantes. Lorsqu'une femme de diversité culturelle contacte le CALACS, les employées sont conscientes de toutes les embûches auxquelles elle est confrontée lorsqu'il s'agit d'agression sexuelle.

Le soutien aux employées du CALACS

Le stress chez les intervenantes a gravement augmenté durant la pandémie. La coordonnatrice des services d'intervention a dû mettre en place un soutien rapide, de la supervision continue, des procédures, des présentations accompagnées de vidéos explicatives sur les nouvelles façons de procéder. Avec le travail virtuel, les intervenantes sont confrontées à des situations exceptionnelles, par exemple, elles se retrouvent en intervention avec des survivantes qui ont consommées des substances; elles les voient dans leur propre environnement, elles ont des interventions souvent d'une très grande intensité lorsque par exemple, la femme a peur de l'agresseur pendant qu'elle parle avec l'intervenante en cachette.

Il est évident que ce n'est pas facile d'intervenir virtuellement en direct de chez soi et dans les demeures des survivantes. Par conséquent, certaines survivantes sont portées à devenir trop intimes avec les intervenantes. Par exemple, certaines survivantes veulent faire visiter leur maison, présenter leur famille ou ami.es, les intervenantes doivent mettre des limites claires et ne pas minimiser les risques. Ainsi, les employées doivent continuellement adapter leur travail à partir de chez elles et ce n'est pas facile compte tenu de la nature de la mission du CALACS.

Par ailleurs, les intervenantes ont bénéficié de plusieurs formations sur des techniques d'intervention : thérapie avec le jeu de sable, interprétation des rêves, triangle de victimisation, comme elles ont reçu un livre sur les 12 étapes des Alcooliques anonymes afin de mieux comprendre et aider les survivantes qui adhèrent à ce programme, d'une part,

comme elles ont eu, d'autre part, une formation en groupe suivie d'une séance individuelle portant sur les outils et plateformes technologiques utilisées dans le Centre, la suite Office 365, Sharepoint, Outlook et Onedrive afin de leur permettre d'améliorer leurs interventions.

Offre de services aux étudiantes et personnel du post-secondaire

Le CALACS a continué de prodiguer des services virtuels à l'université d'Ottawa et au collège la Cité. Il a offert des ateliers sur zoom à des groupes allant de 6 à 65 étudiant.es. Compte tenu que ces ententes de services sont à temps partiel, il est indéniable que beaucoup de temps et d'énergie sont investis dans l'embauche, la supervision et l'intégration des intervenantes. Le rôle d'une intervenante étant très spécifique et spécialisé, il est quasi impossible de trouver aisément des intervenantes à recruter avec l'expérience et les connaissances requises et malgré cette contrainte, le CALACS a pu relever le défi et continuer à maintenir son service.

La créativité toujours au rendez-vous



Malgré la pandémie, le confinement et le surplus de travail et de stress vécus par l'équipe du CALACS, la créativité a été au rendez-vous encore une fois cette année, que ce soit dans l'offre des ateliers thématiques, la création de méditations guidées ou encore dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes. Une vidéo animée portant sur la reprise de pouvoir et la reconnaissance du militantisme des femmes a été conceptualisée et

présentée en direct sur Facebook et Youtube sous le thème « Bâtissons une terre où chaque femme est en sécurité, sans obstacle pour se réaliser. »

Le défi de faire de la prévention et de la sensibilisation en temps de pandémie

Comme il a déjà été mentionné, au début de la pandémie, toutes les activités de prévention et de sensibilisation qui étaient prévues ont été reportées, puis annulées. La coordonnatrice du service s'est mobilisée pour prêter main forte aux services d'intervention tout en continuant à maintenir des liens avec les partenaires. Le CALACS a fait de la promotion pour une offre de « kiosque virtuel » pour assurer les services à la population en matière de prévention et de sensibilisation mais cela n'a pas donné de résultats avant l'hiver 2021.

Cependant, le CALACS a été en mesure de poursuivre certaines initiatives avec des groupes comme la Fédération des aînés et des retraités francophones de l'Ontario, le collège la Cité, le programme Focus Action Sociale, le programme Focus Ados, une association de femmes congolaises, le groupe Connect'Aînés, un groupe d'adolescents nouveaux arrivants, un groupe de femmes nouvelles arrivantes avec le Centre de services communautaires de Vanier. Un grand défi fut de favoriser la participation active et sécuritaire de femmes qui étaient potentiellement en situation de violence puisque de participer à caméras ouvertes à un atelier pouvait être un obstacle au besoin d'anonymat pour plusieurs participantes.



L'équipe du CALACS a également entrepris des démarches pour s'assurer que la formation offerte durant la Semaine des victimes et survivantes d'actes criminels soit accessible aux personnes sourdes nécessitant l'interprétation LSQ. Le défi a été de revoir les façons de faire, d'être flexibles et de s'adapter, tout en prenant en considération la réalité des groupes, leurs procédures et les ressources dont ils disposent.

En temps normal, les intervenantes consacrent chacune une demi-journée par semaine pour du travail en prévention et sensibilisation. Ces responsabilités ont été mises de côté jusqu'en décembre, compte tenu des urgences en services directs aux survivantes et des annulations des activités de prévention et sensibilisation. La coordonnatrice des services de prévention et sensibilisation s'est consacré à former les intervenantes au niveau du contenu et des procédures en prévention et aussi à l'utilisation des applications utilisées dans ce service.

Vers la fin de l'année 2020, le CALACS a recommencé à recevoir des demandes de soutien et d'ateliers de la part des travailleuses sociales des écoles secondaires, entre autres, pour présenter des situations de cyberagression sexuelle dans le contexte des cours virtuels. Le Centre a aussi remarqué une augmentation des demandes d'ateliers de la part d'agences œuvrant auprès de femmes de diversité culturelle, en lien avec le recrutement de jeunes femmes pour la traite humaine à des fins d'exploitation sexuelle. Le manque d'accès aux services causé par la Covid a eu pour impact d'augmenter le besoin de ces ateliers et a demandé des ajustements constant aux employées.

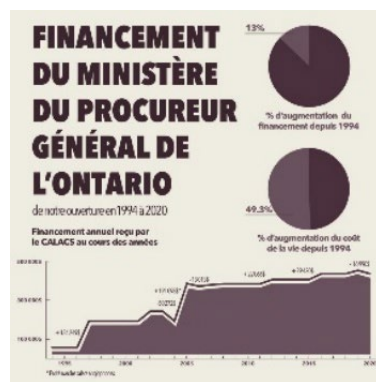
Le CALACS diversifie ses ressources pour assurer sa mission

La pandémie a occasionné des coûts additionnels imprévus et le CALACS a dû chercher des ressources et du financement pour répondre à des besoins très spécifiques causées par le confinement : achat de matériel de santé et sécurité, mise à jour du système informatique et de téléphonie, dépannage informatique, formation, compensation pour l'utilisation du domicile comme lieu de travail, etc.



Les initiatives pour amasser des fonds pour le centre se sont poursuivies cette année. Plusieurs personnes ont offert des dons et de leur temps. On compte parmi les activités : la vente de paires de bas pour une #CultureduConsentement, de capteurs de rêves, d'une image féministe et l'obtention de cartes cadeaux. Finalement, après plus d'un an de cueillette de fonds, le CALACS a pu acheter la chaise de massage pour les usagères.

Une graphiste a été embauchée dans le cadre de l'entente Emploi été Canada, une première pour le Centre. Cette embauche a permis de créer des documents et des images qui représentent bien la mission du CALACS, que ce soit pour le recrutement des postes à combler, la sollicitation de dons, son bulletin historique, le portrait du financement ou encore ses valeurs.



Un des objectifs que le CALACS s'est fixé cette année est celui d'assurer une diversité au sein de son conseil d'administration. Avec le départ anticipé de 3 administratrices, un comité de sélection s'est penché sur une stratégie de recrutement qui a porté fruit. Aussi, les militantes sont désormais responsables de faire elles-mêmes les modifications dans un fichier quant à leurs disponibilités, leur implication et leurs informations personnelles, ce qui diminue la charge de travail des employées et facilite les suivis. D'un autre côté, à cause de la pandémie, beaucoup de militantes ont cessé leur implication et le CALACS a dû annuler la formation en octobre 2020. Cependant, plusieurs femmes ont déjà confirmé leur participation pour la formation d'octobre 2021. Le modèle de formation a été revu afin de le rendre virtuel et d'impliquer l'ensemble des employées dans l'offre et le coaching. L'approche du CALACS dans sa façon de faire sera ainsi favorisée à travers l'autonomie dans le transfert des connaissances. Et les survivantes, une fois leur suivi thérapeutique achevé, sont fortement encouragées à se joindre à l'équipe des militantes.

L'expertise et le leadership du CALACS sont mis à profit dans la lutte, les revendications et les interventions en matière d'agression à caractère sexuel

Présentes sur plusieurs fronts.

L'équipe du CALACS a consacré beaucoup de temps et investi beaucoup d'énergie dans le dossier du travail fait par le service de police d'Ottawa. Des survivantes se sont encore vu refuser un service en français cette année. Le CALACS reconnaît que porter plainte est un grand geste de militantisme. Plusieurs femmes sont en processus de traitement de plaintes pour agression sexuelle et l'attente en temps de pandémie est inacceptable! Aussi, le SPO n'implique pas le CALACS dans ses initiatives en lien avec l'agression sexuelle et le CALACS se doit encore de lui leur rappeler son existence ainsi que l'offre de ses services en français à Ottawa! Il est évident qu'il y a un manque d'engagement envers la communauté francophone de sa part et le CALACS en fait son cheval de bataille dans toutes les rencontres et correspondances avec le service de police. Malgré les discours et engagement du SPO, le CALACS n'est toujours pas en mesure de collaborer efficacement avec eux : il

est toujours impossible de recevoir les statistiques promises, il y a création de comités à l'interne du SPO qui n'inclut pas la participation du CALACS et des consultations avec des groupes qui ne font pas partie du secteur de la violence faite aux femmes.

La révision des dossiers de plaintes pour agressions sexuelles classées non fondées a, quant à elle, été annulée parce qu'il était impossible pour le service de police d'Ottawa de trouver un local assez grand qui permettrait à l'équipe de révision de respecter la distanciation en temps de pandémie. Il y a eu plusieurs changements de personnel au sein du SPO cette année et des rencontres ont eu lieu avec le chef de police au cours desquelles une des priorités d'actions adoptée est en lien avec la préparation d'un plan d'actions concrètes pour assurer une offre active de services en français.

Le CALACS a aussi exprimé ses revendications auprès de la ville d'Ottawa pour que les fonds en lien avec l'aide aux victimes d'agression sexuelle et le salaire de Rick Chiarelli non remis soient distribués aux organismes qui travaillent auprès des survivantes d'agression sexuelle au lieu d'être distribués à des organismes ne travaillant pas auprès de cette clientèle ou qui ne font pas d'offre de services directs. Le CALACS a également été actif dans le dossier de la stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres afin d'augmenter l'imputabilité, les ressources et les efforts de la ville en ce sens.

Par ailleurs, les médias ont un peu moins contacté le CALACS cette année pour commenter l'actualité en lien avec l'agression sexuelle. Cependant, le CALACS a pris l'initiative de les approcher lorsqu'il y avait un message à faire circuler et a entretenu des liens avec plusieurs journalistes. L'équipe du CALACS a accordé des entrevues et publié sur ses médias sociaux sur la réalité des services en contexte de pandémie, sur le système de justice, la décision dans la cause Rozon et Salvail, sur la 3ème vague de dénonciations sur Instagram, la marche La rue, la nuit, les femmes sans peur, ainsi que sur le budget provincial, comme sur l'implication des hommes dans la lutte, sur les inconduites sexuelles dans l'armée, la culture du viol, le manque d'accès aux services, le scandale sexuel à la FIFA, #LesBonsMots, etc. Il est à noter que le backlash des féministes qui militent sur les médias sociaux a empiré depuis la pandémie, de même que les messages haineux qui ont augmenté durant cette période.

Les événements du CALACS et une nouvelle vague de dénonciations

La Semaine nationale des survivantes d'acte criminel qui devait avoir lieu en mai a été repoussée en novembre par le ministère de la Justice et le CALACS a réussi à confirmer la participation de plus de 84 personnes pour leur dispenser une formation portant sur les problématiques de la toxicomanie et des agressions sexuelles. Il a aussi bénéficié de la participation de nombreuses organisations franco-ontariennes, ainsi que d'autres du Québec, de même que de la Belgique et de la France.

FORMATION VIRTUELLE : survivantes d'agressions sexuelles et toxicomanie



- outils et ressources
- techniques d'intervention
- processus de guérison
- panel de discussions
- témoignages

25 novembre 2020 8h45 à 15h
55\$ | 40\$ tarif étudiant.es



Semaine des victimes
et survivantes
d'actes criminels

Victims
Survivors
Crime Week



La campagne de sensibilisation du mois de mai 2020 a consisté en la publication d'un message par jour en lien avec des thèmes spécifiques : les droits des survivantes, les revendications du CALACS, la guérison par l'art et la créativité. Ces publications ont été suivies par des témoignages et des créations de survivantes. Cette initiative a demandé beaucoup de mobilisations, de discussions et de suivis avec les femmes pour créer les textes et les œuvres d'art.

MAI : MOIS DE LA PRÉVENTION DE L'AGRESSION SEXUELLE
les droits des survivantes



Saviez-vous que plusieurs femmes qui ont été agressées sexuellement n'ont pas accès aux assurances collectives pour s'offrir des messages thérapeutiques ? Chaque survivante devrait avoir le droit aux services et soins spécialisés naturels, tels que la massothérapie.

Collectivement, ajoutons une page à notre histoire en contribuant à l'achat d'une chaise de massage.



MAI : MOIS DE LA PRÉVENTION DE L'AGRESSION SEXUELLE
- DROITS DES SURVIVANTES -

LA PLUPART DES SURVIVANTES ONT DÉCONNECTÉ DE LEUR CORPS PHYSIQUE POUR SURVIVRE AUX AGRESSIONS SEXUELLES QU'ELLES ONT SUBI. CHAQUE SURVIVANTE DEVRAIT AVOIR LE DROIT À DES SERVICES ET SOINS SPÉCIALISÉS TELS QUE LA MASSOTHÉRAPIE.



COLLECTIVEMENT, AJOUTONS UNE PAGE À NOTRE HISTOIRE EN CONTRIBUANT À L'ACHAT D'UNE CHAISE DE MASSAGE.



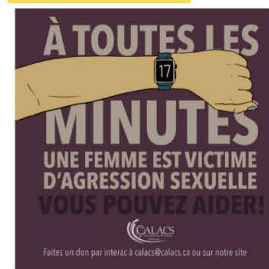


Le CALACS a organisé sa 1^{ère} Marche La rue la nuit les femmes sans peur en formule virtuelle et ce fut un succès! Plus de 95 personnes se sont inscrites et l'événement a été très partagé et visible sur les réseaux sociaux. Il y a eu de beaux partages, une solidarité palpable et cette rencontre a été appréciée par les participantes. Plusieurs rencontres ont d'ailleurs été prévues avec des partenaires afin de les mobiliser pour le rassemblement virtuel de la marche, ce qui a permis à l'équipe du CALACS de réitérer certains partenariats et collaborations possibles dans un avenir rapproché. Plusieurs survivantes du CALACS y ont participé et pour certaines, elles n'auraient jamais pu participer à la marche en personne.



En 2020, le CALACS a souligné son 25^e anniversaire avec la confection d'un logo et d'une [vidéo](#) auquel les survivantes, usagères, militantes, employées et administratrices du CA ont participé.

L'équipe du CALACS a créé une vidéo en ligne pour sensibiliser la communauté sur des changements au niveau du code criminel en lien avec les crimes violents et l'intoxication et a fait un envoi massif d'une pétition en ligne. Elle a également entamé le travail créatif en mars pour la conceptualisation d'un nouveau site web dont elle fera le dévoilement au cours de la prochaine année. Durant la vague de dénonciations de l'été 2020 sur Instagram, l'équipe du CALACS a créé un compte Instagram tenu de la forte présence de femmes et de jeunes femmes qui ne sont pas nécessairement actives sur Facebook et de tout ce qui s'y passe [#victims_voices](#).

[illegible]

Le CALACS priorise l'amélioration des conditions de travail des employées

Le confinement et l'exigence du télétravail a amené le CALACS à instaurer un plan de compensation pour l'utilisation du domicile comme lieu de travail et l'augmentation du niveau de risque et de responsabilité pour les employées. L'équipe du CALACS a continué ses rencontres de supervision de façon plus fréquente avec un temps de coaching, d'encadrement et de prendre soin : empathie, écoute et compréhension des nombreux facteurs de stress. Le partage de ressources créatives pour travailler en ligne a pris une grande place aussi durant les rencontres. L'encouragement des intervenantes à communiquer entre elles étaient de rigueur afin de diminuer le stress. Un fait important : les employées sont solidaires et c'est une chance de pouvoir compter sur des employées qui ont autant d'expériences et d'engagement.

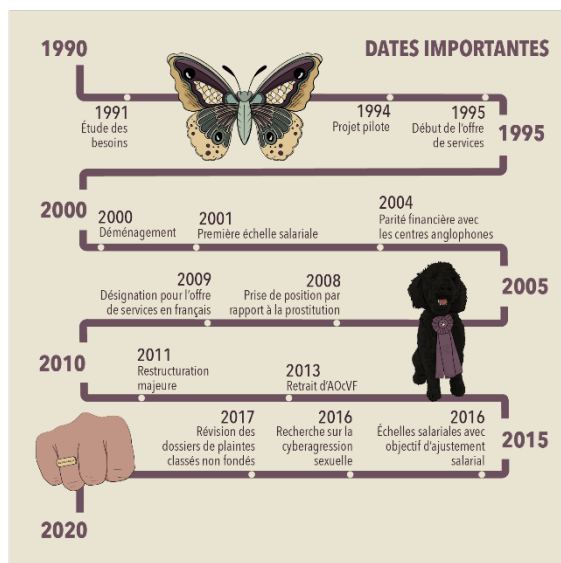
Après 9 mois de travail à domicile, le CALACS a organisé un horaire pour que les employées puissent aller travailler à tour de rôle dans les locaux du Centre tout en maintenant l'offre de services virtuels. Ce suivi a répondu au besoin des employées de sortir un peu de chez elles et de prendre soin de leur bien-être. Le CALACS a aussi revu son processus d'intégration des nouvelles employées dans l'optique de favoriser une implication collective de toutes les employées et de nommer clairement les limites de l'intégration dans un poste au CALACS. Il faut reconnaître que le travail au CALACS et auprès des survivantes d'agression sexuelle est très spécialisé nécessitant un certain niveau d'intégration des employées, et que le CALACS n'est pas un institut de formation, de ce fait, les nouvelles employées ont une responsabilité de poursuivre leur propre processus d'acquisition de connaissances et expériences en la matière.

Tracer la Voie

Cette année fut très créative et productive en lien avec le projet Tracer la Voie – Élaboration et mise en œuvre d'un plan de transfert des savoirs pour les travailleuses des CALACS, financé par Femmes et Égalité des genres Canada. Le CALACS a ainsi créé des outils de transfert de connaissances et d'organisation : portrait de l'équipe d'employées, des administratrices et des militantes, outils de mise en pratique au quotidien de la cogestion. L'Équipe du CALACS a passé au crible les archives afin de relever les principaux

événements de 1990 à 2020 et a conceptualisé un bulletin historique qui relate tout le travail de défrichage, de développement et de revendication fait au fil des années.

L'objectif avec ce projet est de produire des outils créatifs qui feront partie du processus d'intégration des employées dans les postes au CALACS et que les militantes seront invitées à consulter. Ceci est donc assez loin de l'hypothèse du rapport qui sera consulté une ou deux fois et ensuite archivé. Par exemple, le CALACS a retrouvé le discours prononcé en 1994 lors de l'annonce du financement pour le CALACS et une des membres de la collective qui était à cette conférence de presse a été contactée à la suite de cette découverte. Avec la collaboration de la station de radio Uniquefm, le CALACS a enregistré le discours tel quel, qui permet aux militantes de ressentir le militantisme et la fierté ressentie il y a 27 ans.



En ce qui concerne le militantisme, le CALACS a 3 outils en développement : une chanson hymne interprétée par une chorale virtuelle de femmes et 2 documentaires portant sur ces principes féministes et leur mise en application au quotidien dans le travail des employées auprès des survivantes et dans leur militantisme. Deux outils ont été rendus publics ce printemps.

INFATIGABLES GUERRIÈRES
CHORALE VIRTUELLE
HYMNE du CALACS francophone d'Ottawa

**@FACEBOOK
@YOUTUBE**



Cécile Doo Kingué
Auteure compositrice et interprète

CALACS
CENTRE D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE
LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL



Quelques statistiques pour illustrer l'ampleur du travail et des besoins

Soutien d'urgence : 1849 contacts, 620 heures

Rencontres individuelles : 1732

Atelier thématiques : 19, 174 participantes

Groupe de soutien : 2, 16 participantes

Accompagnement : 38

Survivantes ayant reçu un service : 393

Activités de prévention et sensibilisation : 43

Dévoilements reçus : 26

Formations offertes 43, 739 participant.es

Représentation et entrevues médiatiques : 64

Militantes bénévoles 14, 802 heures de bénévolat,
équivalent à 50% d'un poste à temps complet

Des dizaines de femmes ont eu confiance en Sol,
chienne thérapeute et ont réussi à s'approcher d'elle en
intervention.



Place à la reconnaissance

Tout ce travail ne serait pas possible sans l'engagement, la créativité et l'expertise des militantes du CALACS. Une première reconnaissance est pour toutes les employées qui ont contribué à réaliser la mission du centre, à accompagner les survivantes dans leur cheminement et à apporter des changements pour une #cultureduconsentement.

Merci à :

Josée Guindon, gestionnaire

Josée Laramée, coordonnatrice des services d'intervention

Gabrielle Pelletier, coordonnatrice des services de prévention et de sensibilisation

Thérèse Kitène, Claire Barragan, Amina Hufane, Roxanne Cloutier-Riopel, intervenantes

Frédérique Earls Bélanger, Daphnée Creighton, intervenantes à l'accueil

Sonia Valencia, préposée à l'entretien et soutien administratif

Agnès Renesme, animatrice, services de prévention et de sensibilisation

Jade Barrière, soutien administratif et soutien aux services

Stéphanie Lacroix, graphiste

Merci aux administratrices du conseil d'administration pour leur rigueur et leur professionnalisme dans le soutien à la réalisation de la mission du CALACS.

Fatima Tajini, présidente, Nancy Bélanger, vice-présidente, Edith Gibeault, trésorière
Sabrina Diotte, Vickie Farrugia, Gabrielle Pelletier, administratrices

Un merci spécial à Frédérica Dupuis qui a quitté le CALACS après 6 ans et demi de mandat dont 4 à titre de présidente et d'alliée précieuse dans les revendications du Centre. Également, un merci spécial à Danielle Paris qui a occupé le poste de trésorière pendant 4 ans et qui en a signé des chèques et des rapports.

Merci Audrey, Aurianne, Frédérique, Guerlyne, Honorine, Jocelyne, Pamella, Vanessa, Adèle, Camille, Daniella, Daphnée, Diane, Euphrasie, Iphigénie, Julie, Martine, Maïa, Michelle, Vickie, Yvette pour votre implication comme militantes bénévoles.

Merci à toutes les survivantes pour leur confiance envers les services du CALACS et envers les intervenantes.

Merci aux généreuses personnes qui ont répondu à l'appel du Centre et ont fait un don qui a été investi dans l'offre de services. Un **merci** spécial au Conseil des écoles catholiques du Centre-Est, Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario, Unique FM, l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO) et Borden Ladner Gervais pour votre soutien et collaboration.

Finalement, le CALACS remercie ses **bailleurs de fonds** :



Ministère du Procureur général de l'Ontario, Division des services aux victimes

Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires



Canada

Femmes et Égalité des genres Canada

Justice Canada

Emploi et Développement social Canada

